

PUBLICATIONS DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU VENDREDI 20 MAI 2016– 20H30

Nombres de Membres

En exercice : 27

Publiée le 24 mai 2016

Votants : 27 dont 4 pouvoirs (puis 3 à partir de 21h45)

L'an deux mille seize, le vendredi 20 mai à 20h30, le Conseil Municipal de SAFFRE, régulièrement convoqué le 12 mai 2016, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme le Maire.

Etaient présents :

POULIN Jocelyne	GERLING Alain	BOULAY Isabelle
RAUX Jean-Claude	ROUAUD Claudine	LEFEUVRE Marie-Alexy
FONTAINE Rémy	LEDAUPHIN Marie-Pascale	GUERIN Alexandre
BOCQUEL Pascal	GREGOIRE Jean-Luc	MAISONNEUVE Martine
GUERLAIS Charlotte	DURAND Colette	OUARY Michelle
LORRAIN Philippe	GAUDIN Philippe	THOMAS Christophe
LEBRETON LORENT Martine	CARCOUET Christophe	LOISON Thierry
TRIPON JALABER Armelle, arrivée à 21h45	DUVAL Luc	BOUVET Céline

Absents excusés : TRIPON JALABER Armelle ayant donné pouvoir à BOCQUEL Pascal jusqu'au point n° 6, LE MALE Christiane ayant donné pouvoir à POULIN Jocelyne, BRIAND Jacqueline ayant donné pouvoir à ROUAUD Claudine, GENET Dominique

Secrétaire de séance : Philippe LORRAIN .

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 15 avril 2016 à l'unanimité

1° Marchés de travaux de réfection du terrain de foot

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, attribue le marché de réfection du terrain de foot à l'entreprise CHUPIN, pour 43 369.52 € TTC.

Ce marché comprend l'amélioration du substrat, par un décompactage et un programme de fertilisation. Le système d'arrosage sera complété d'une ceinture d'arrosage automatique.

Les travaux se dérouleront de juillet à octobre 2016 et se poursuivraient par une assistance technique d'un an.

2° Marché de fourniture et installation de matériel au restaurant scolaire

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, attribue les marchés de fourniture et d'installation de matériel de restauration collective, respectivement à :

- l'entreprise **HOBART** pour le lot n° 1 pour un total base + options **19 695.05 € H.T** soit **23 634.06 € TTC**,
- l'entreprise **BIARD** pour le lot n° 2 pour un total de **5 245 € H.T.**, soit **6294 € TTC**.

3° Marché de fournitures de voirie

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de conclure le marché de fournitures de voirie pour une durée d'un an reconductible 2 fois.

Pour le lot 1 : Produits de carrière

- société Charier d'Herbignac

Pour le lot 2 : Fournitures de voirie (accessoires)

- La société PUM Plastique de Reims

4° Modifications des statuts du SITC

Le Conseil Municipal approuve la modification des statuts du SITC de la région de Châteaubriant, Nozay et Derval qui comprend les éléments suivants :

- Changement d'adresse, 1 rue d'Aval,
- Service « Abeille » par « Lila à la demande »,
- Conseillers Généraux par Conseiller départementaux
- Receveur de Moisdon la Rivière par Receveur de Châteaubriant
- Les 19 communes du Castelbriantais seront représentées par la Communauté de Communes du Castelbriantais,
- Suppression de l'indication de la représentation par canton pour la composition du bureau,

5° Location de locaux professionnels

En vue de location à des professionnels, le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe les prix de location hors charges à 200 € pour un local dans l'ancienne école Sainte Marie et à 500 € pour l'ancienne bibliothèque.

6° Projet de logements locatifs au lotissement du Bois de la Bottine

Afin de réserver des terrains pour la construction de 8 logements locatifs dans la prochaine tranche du lotissement du Bois de La Bottine, le Conseil Municipal envisage une cession à Habitat 44 sur la base de 33 €/m² de surface de plancher.

7° Cession de terrain pour le multi-accueil (halte –garderie)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la cession à titre gratuit à la CCRN pour la construction d'un multi accueil de la parcelle BS 94, d'une superficie de 1 111 m². La commune prendra en charge les réseaux excepté le revêtement de chaussée et les branchements.

8° Modifications budgétaires

Le Conseil Municipal a autorisé, par délibération du 6 juillet 2012, la signature par Madame le Maire de la convention de mutualisation n°2012-C050 avec la Communauté de Communes de la Région de Nozay.

La modification de la convention permet d'intégrer l'adhésion de la Commune de Vay, la coordination des Temps d'Accueil Périscolaires, service existant depuis 2014, ainsi que la mise en place d'un nouveau service commun à compter de 2016, à savoir l'intervention d'un technicien mutualisé dans les communes qui le souhaitent.

Par ailleurs, de nouvelles modalités de facturation des services communs sont à appliquer pour des motifs légaux.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide la nouvelle convention de mutualisation, les modalités de paiement des services communs et modifie les crédits au budget une imputation sur l'attribution de compensation et non sur la dotation de solidarité communautaire.

9° Admission en non-valeur de créances non recouvrables

Sur proposition de Mme le Trésorier de Derval par courrier explicatif du 10 mai 2016, le Conseil Municipal, à l'unanimité statue sur l'admission en non-valeur de titres de recette pour un montant total de 83.26 €.

10° Décisions prises par délégation du Conseil Municipal.

Achats

05/04/2016	Alarme intrusion JP 2	Sarl ADS System	1 767,00 €	2 120,40 €
11/04/2016	Vitrification parquets salle municipale	Sarl Jaunasse	6 313,48 €	7 576,18 €
11/04/2016	Panneaux	Léone Signalisation	2 060,42 €	2 472,50 €
19/04/2016	Radar pédagogique	Elancité	2 280,00 €	2 736,00 €
19/04/2016	Panneaux accoustiques	Point P	724,70 €	869,64 €
19/04/2016	Tables restaurant scolaires	UGAP	1 060,49 €	1 272,59 €
20/04/2016	Tables et bancs salles	Comat et Valco	1 156,50 €	1 387,80 €
10/05/2016	Branchement assainissement multi accueil	SAUR	1 759,00 €	2 110,80 €

11° Remplacement d'un agent en contrat d'insertion

Suite au départ de l'agent en contrat d'avenir le 13 mai 2016, la commune a sollicité la mission locale pour obtenir des candidatures. Un nouvel agent est en cours de recrutement, il devrait débiter le 1^{er} juin 2016. (Il s'agit de Sullivan Camus demeurant à Blain)

Fait à Saffré le 24 mai 2016,

Mme le Maire,

Jocelyne POULIN